



Guide de l'écologiste

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

VILLE DE
COURDIMANCHE 

→ CONTACTS

→ LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

À Courdimanche, environ 840 élèves sont scolarisés dans les écoles publiques. La commune accueille également une école privée et un collège.

GRUPE SCOLAIRE ANDRÉ-PARRAIN
rue André-Parrain
Direction : Nathalie Gierczak
(6 classes, niveaux maternel et élémentaire)
01.34.42.30.29

GRUPE SCOLAIRE DES CROIZETTES
44, rue des Grands Bouleaux
Direction : Brigitte Fard
(16 classes dont 1 Ulis niveaux
maternel et élémentaire)
01.34.46.10.74

GRUPE SCOLAIRE DE LA LOUVIÈRE
37, boulevard des Chasseurs
Direction : Isabelle Aries
(14 classes, niveaux maternel et élémentaire)
01.34.46.01.22

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-LOUIS
63, boulevard des Chasseurs
Direction : Monique de Laubier
01.34.46.03.23

COLLÈGE SAINT-APOLLINE
84, boulevard des Chasseurs
Principale : Hélène Carnet
01.34.46.34.46

→ UN DIRECTEUR PAR STRUCTURE,
POUR PLUS DE CLARTÉ

**Direction de l'éducation, de la petite en-
fance et des solidarités**

MELC

64, boulevard des chasseurs
Aurelia Mouraud,
directrice de l'Education, de la
petite enfance et des solidarités
a.mouraud@ville-courdimanche.fr

Mark Davison,
coordinateur scolaire et périscolaire
m.davison@ville-courdimanche.fr

Véronique Gourdin-Duprey,
assistante administrative

v.gourdin-duprey@ville-courdimanche.fr

Vous avez des questions sur les
temps d'accueil périscolaire ?

Des directeurs ont été nommés dans
chaque structure et peuvent
répondre à toutes vos questions.

→ ACCUEIL DE LOISIRS
CLAE DES CROIZETTES

33, rue du Trou Tonnerre
01.34.46.03.30 - 07.85.08.64.13

Direction : Ludyvine Derrien/Julien Habary

→ ACCUEIL DE LOISIRS
CLAE DE LA LOUVIÈRE

Boulevard des chasseurs
01.34.46.01.34 - 06.07.76.45.98

Direction : Marion Bon / Antoine Nguyen

→ ACCUEIL DE LOISIRS
CLAE A. PARRAIN

Rue des écoles
01.34.66.75.40 - 06.07.76.43.49

Direction : Mark Davison/Linda Lepelletier

→ ANTENNE JEUNES

86 Boulevard des Chasseurs
01.34.46.21.02

Direction : Johann Leschave

Ce guide a été réalisé par la Ville de Courdimanche, avec le soutien de ses partenaires privilégiés dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Il a été imprimé en 1100 exemplaires en août 2022.

Directrice de la publication : Elvira Jaouën

Rédaction : Service communication

Création graphique : Service communication

Photographies : Photothèque municipale, images libres de droits



Elvira Jaouën
Maire

Vice-Présidente
de la Communauté
d'agglomération de
Cergy-Pontoise



Sophie Matharan
Adjointe à la coéducation
et à la Petite Enfance



Émilie Evrard
Adjointe à la réussite
éducative

UNE RENTRÉE APAISÉE ET JOYEUSE

Après trois années scolaires perturbées par la crise sanitaire et ses contraintes, la Ville et l'ensemble de l'équipe municipale abordent cette nouvelle année avec beaucoup de sérénité et d'enthousiasme.

Ces dernières années ont démontré l'engagement et le dévouement du personnel éducatif et des agents de la ville pour continuer d'offrir une continuité pédagogique aux enfants dans les meilleures conditions. Nous n'avons donc cessé d'être aux côtés des élèves et des enseignants pour maintenir une approche éducative novatrice, avec une discipline positive pour encourager la réussite scolaire et personnelle des petits Courdimanchois.

C'est dans ce cadre et avec une forte volonté politique que nous avons entamé l'an dernier un projet d'envergure : « réinventons nos cours d'écoles ». Ces véritables lieux de vie pour les enfants n'ont que peu évolué ces dernières années et doivent s'intégrer dans une vision plus globale de l'éducation. Lieu de socialisation, d'apprentissage et d'épanouissement, ils sont repensés pour en faire des lieux végétalisés, inclusifs et plus adaptés aux besoins. Nous sommes persuadés que l'école joue un rôle primordial dans la construction de l'enfant. C'est en ce sens que nous devons leur permettre de grandir dans les meilleurs environnements.

Quant aux salles de classe, la Ville a poursuivi son investissement afin de les équiper de tableaux numériques interactifs.

Le pouvoir d'achat est aussi une de nos priorités et nous savons qu'une rentrée est un coût conséquent pour les familles. C'est pourquoi l'opération fournitures scolaires a été reconduite afin de vous permettre de bénéficier de tarifs attractifs et préférentiels à travers l'achat groupé de kits.

Vous l'aurez compris, contribuer à l'épanouissement des enfants est notre priorité et nous nous attelons à travailler sur tous les champs qui font la vie à l'école.

BELLE RENTRÉE AUX ENFANTS ET BELLE REPRISE AUX PARENTS !

Sommaire

→ LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET CONTACTS.....	2
---	---

Rentrée scolaire 2022-2023

→ L'ORGANISATION DE LA SEMAINE.....	6
→ UNE AUTRE IDÉE DU TEMPS PÉRISCOLAIRE.....	7
→ TOUT SAVOIR SUR LES ÉQUIPES D'ANIMATION.....	8

L'école à Courdimanche

→ LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES.....	11
→ DES ÉCOLES À L'HEURE DU NUMÉRIQUE.....	12

Autour de l'école

→ MOBILISÉS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE.....	14
→ LA RESTAURATION SCOLAIRE.....	16

Vos démarches

→ LES INSCRIPTIONS AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES.....	18
→ LA PARTICIPATION FAMILIALE.....	19

Coup de pouce de rentrée !

PRISE EN CHARGE ET AIDE À LA CALCULATRICE : Dans l'objectif de préserver le pouvoir d'achat des familles, la Ville assure une prise en charge (20 euros) pour les élèves faisant leur entrée au lycée. Depuis 2017, les Courdimanchois entrant en 6^{ème} se voient remettre une calculatrice lors de la traditionnelle remise des dictionnaires en juin.

KIT CARTABLE DE RENTRÉE : le travail réalisé avec les parents d'élèves volontaires, en lien avec les directeurs des écoles et du collège, a permis de proposer des kits de fournitures toujours plus adaptés aux besoins des familles. De nouvelles options ont été proposées pour répondre au mieux à leurs attentes.

La réussite de cette action collective démontre une fois encore qu'ensemble, nous sommes plus forts.

Rentrée scolaire 2022-2023



→ LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023 :

La ville de Courdimanche s'est préparée en amont à la rentrée afin de garantir les meilleures conditions d'apprentissage auprès des enfants des trois groupes scolaires.

Depuis 2013, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la ville de Courdimanche, en partenariat avec l'académie de Versailles, le Préfet du Val d'Oise et la Caisse d'Allocations Familiales, s'est inscrite dans une démarche ambitieuse de mise en œuvre du Projet Éducatif Territoriale (PEDT), avec notamment pour objectif de respecter davantage le rythme de l'enfant et de développer son capital culturel sur ses temps d'accueil (scolaire et périscolaire). Après sa reconduction d'un an, à la suite du passage à la semaine de 4 jours dans le respect du choix des familles, la Ville met en place un nouveau PEDT pour la période 2022-2025. Celui-ci s'articule autour de 3 principaux axes qui sont : apprendre la confiance, apprendre en jouant et apprendre l'éco-citoyenneté. Ainsi, sur le temps périscolaire, et notamment sur la pause méridienne, des ateliers comme la sophrologie, le yoga, les échecs ou le théâtre seront maintenus. La Ville, labellisée « terre de jeux 2024 » impulsera des projets autour des valeurs du sport. De plus, la pédagogie Montessori, déjà en vigueur au sein de la Maison de la Petite Enfance, sera développée sur les temps périscolaires tout en poursuivant les formations auprès des agents autour de la discipline positive. La Ville souhaite ainsi favoriser le bien-être des enfants tout en poursuivant le travail effectué par l'éducation nationale, en leur proposant des activités riches à la fois pour leur éducation mais aussi pour qu'ils se créent des souvenirs et continuent d'apprendre tout en s'amusant.

BON À SAVOIR

→ L'ORGANISATION DE LA SEMAINE

	7H00	8H30	12H00	14H00	16H30	19H00
LUNDI	PÉRISCOLAIRE	CLASSE	PÉRISCOLAIRE	CLASSE	PÉRISCOLAIRE	
MARDI	PÉRISCOLAIRE	CLASSE	PÉRISCOLAIRE	CLASSE	PÉRISCOLAIRE	
MERCREDI	CLASSE					
JEUDI	PÉRISCOLAIRE	CLASSE	PÉRISCOLAIRE	CLASSE	PÉRISCOLAIRE	
 VENDREDI	PÉRISCOLAIRE	CLASSE	PÉRISCOLAIRE	CLASSE	PÉRISCOLAIRE	

GÉNÉRATION 2024

→ LE SPORT À L'ÉCOLE

Le sport permet de véhiculer de nombreuses valeurs, telles que l'équité, l'esprit d'équipe, l'égalité, la discipline, l'inclusion, la persévérance et le respect tout en permettant une approche ludique de la vie en groupe. Il lutte également contre certaines problématiques sociétales telles que l'obésité chez les jeunes ou encore l'hyperactivité chez certains enfants.



Au sein des trois groupes scolaires de Courdimanche des activités physiques et sportives sont régulièrement proposées aux enfants accueillis sur les accueils collectifs. Cela est d'autant plus le cas lors des accueils du mercredi ou lors des vacances scolaires, pendant lesquels de grands jeux sportifs ou des tournois sont organisés.

En complément de ces activités du quotidien, un partenariat a été instauré avec le golf de Cergy-Vauréal, ce qui permet à la commune d'envoyer des groupes d'enfants, accompagnés d'agents d'animation de la ville formés pour apprendre cette pratique aux enfants.

Enfin, en complément des sessions d'apprentissage à la natation dispensées par l'Éducation Nationale, les enfants accueillis sur les ACM de Courdimanche bénéficient de créneaux piscine sur les vacances d'été.

Labélisée « terre de jeux 2024 » à l'occasion des jeux olympiques de Paris 2024, la ville développera son offre tout au long de l'année autour des trois valeurs de l'Olympisme que sont l'excellence, l'amitié et le respect.



→ UNE AUTRE IDÉE DU TEMPS PÉRISCOLAIRE

Des activités variées et innovantes étaient proposées depuis 2013, comme les arts du cirque, la chorale ou le yoga.

Le retour à la semaine de 4 jours a eu un impact direct sur la diversité des activités périscolaires puisque les financements liés à l'organisation des rythmes scolaires sur 4,5 jours n'ont pas été renouvelés comme en 2021-2022. Toutefois, la Ville a la volonté de maintenir une offre de qualité d'activités sur la pause méridienne et ainsi continuer de proposer le yoga, le théâtre, la danse, les jeux de stratégie, malgré la perte de subventions.

Les équipes d'animateurs formés à de multiples disciplines sportives et ludiques apporteront leur savoir-faire. Les activités comme les échecs ou la sophrologie seront également proposées. (Sous réserve des soutiens financiers et de la CAF.)



→ LE PAI (PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ)

Le PAI permet aux enfants ayant diverses difficultés de santé d'être accueillis dans les meilleures conditions. Sa mise en place est gérée par les équipes d'encadrement de l'enfant sur les lieux d'accueil.

Voici les étapes à suivre :

- Demander un formulaire à la MELC ou aux accueils de loisirs
- Prendre rendez-vous chez le médecin pour le faire remplir et signer
- Prendre rendez-vous avec Mme Gwenaelle HENO, référente PAI, pour vérifier l'ensemble des éléments nécessaires

Le document est ensuite signé par les parties et transmis aux établissements. Il devient alors applicable.

CHIFFRES CLÉS

→ 15 ateliers proposés aux enfants par nos animateurs ou intervenants spécialisés

→ En moyenne 65% des enfants sont présents sur la pause méridienne

→ Près de 30 animateurs pour encadrer vos enfants

→ 12 ATSEM sur le temps du midi

→ 3 directeurs et 3 adjoints périscolaires

Rubrique CLAE :

De l'information à portée de clic

Retrouvez toutes les dernières informations dans la rubrique dédiée sur le site de la ville :

www.ville-courdimanche.fr/article/les-clae-courdimanche

Cet espace répond à une demande d'information et de consultation des parents d'élèves.



Semaine portes ouvertes des CLAE : du 1^{er} au 9 septembre pendant les accueils du matin et du soir pour plus d'informations : 01.30.27.30.90

BON À SAVOIR

→ ACCOMPAGNEMENT DU TRAVAIL SCOLAIRE

Au sein du pôle leçon, les intervenants (animateurs ou enseignants) accueillent les enfants après la classe par petits groupes, afin de les aider à apprendre leurs leçons.

En 2021-2022, environ 50 enfants étaient concernés, soit un peu moins de la moitié des enfants présents le soir.



INFOS+ MATER'

Dans chaque école, une salle dédiée à l'accueil périscolaire des maternelles a été créée, avec des jeux d'imitation, de société et des espaces de détente.

BON À SAVOIR

Les établissements scolaires du premier degré sont ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h20 à 12h et de 13h50 à 16h30.

→ TOUT SAVOIR SUR LES ÉQUIPES D'ANIMATION

Comment sont prévus les effectifs d'animateurs qui encadrent vos enfants ?

Tous les temps d'accueil périscolaire sont déclarés auprès des services de l'Etat. Ainsi, les équipes sont constituées en fonction du nombre d'enfants accueillis. La ville va même au-delà des normes fixées par la réglementation avec :

- 1 encadrant pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 encadrant pour 14 enfants de plus de 6 ans lors des temps périscolaires ;
- 1 encadrant pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 encadrant pour 18 enfants de plus de 6 ans pendant les temps méridiens.

Qu'en est-il de leur formation ?

Les directeurs sont tous diplômés. 90 % de nos animateurs sont diplômés au minimum du BAFA (la réglementation impose 50%). 25% de l'équipe est titulaire ou en cours de formation d'un diplôme supérieur (BAFD, BPJEPS, CAP petite enfance ...).

Comment les équipes préparent-elles la programmation ?

Au sein de chaque CLAE (Centre de loisirs associé à l'école), des temps de travail réguliers permettent aux équipes d'organiser le fonctionnement des accueils périscolaires et de mettre en place les projets d'animation.



L'école à Courdimanche



→ AUX CÔTÉS DES ÉLÈVES ET DES ENSEIGNANTS

Que ce soit à travers l'entretien et le fonctionnement des établissements, la gestion de la restauration scolaire ou la mise en place des services périscolaires, la Ville met tout en oeuvre pour assurer de bonnes conditions de travail afin que chacun puisse se concentrer sur l'essentiel : l'apprentissage.

Avec une politique volontariste en matière d'éducation, la Commune participe très largement à la vie scolaire. Tout au long de l'année, les services municipaux sont à l'écoute des équipes enseignantes et de leurs besoins (matériel pédagogique, mobilier, entretien...).

INFOS+

→ ENGAGÉE POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



La Municipalité a renouvelé ses actions pédagogiques en faveur de la sécurité routière. Elle dispose d'un matériel pédagogique permettant d'apprendre les bases du code de la route et de se déplacer à trottinette ou à vélo.

La Police municipale, en partenariat avec les enseignants, a fait passer l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route) aux CM2, en septembre dernier. Une sensibilisation qui permet de rappeler aux enfants les attitudes à adopter pour mieux circuler en Ville. Ces sessions, généralisées aux trois groupes scolaires, seront reconduites à la rentrée 2022-2023.

→ LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour procéder à l'inscription, il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès de la direction de l'éducation à la MELC (Maison de l'Éducation, des Loisirs et de la Culture) au 64, boulevard des chasseurs, à partir du mois de février précédant la rentrée scolaire (pour les enfants ayant 3 ans dans l'année, muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, du livret de famille et du carnet de santé). Les familles doivent ensuite rencontrer la directrice de l'école, munies de la fiche d'inscription délivrée par le service scolaire, pour confirmer l'inscription. Cette dernière étape a lieu généralement à partir du mois de mai.

→ RÉINVENTONS NOS COURS D'ÉCOLES

Courdimanche souhaite innover pour permettre l'épanouissement des enfants dans leur parcours scolaire. Elle a ainsi lancé une réflexion autour de ces lieux de vie, de jeux, de socialisation, d'apprentissages et d'épanouissement. Un projet ambitieux et novateur, lancé en fin d'année 2021, accompagné par deux partenaires : Art Païs, l'équipe de paysagistes qui effectuera les réalisations, et le CAUE 95 (Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-d'Oise) en charge de la co-conception visant à réinventer les cours d'écoles des trois groupes scolaires de la Ville afin de les rendre plus innovantes et en cohérence avec les besoins de ces utilisateurs que sont les enfants et le personnel enseignant.



→ LES COMITÉS D'EMBELLEMENTS

En fin d'année 2021, un premier temps d'échange a permis d'exposer les grandes lignes du projet. Des comités d'embellissements ont ainsi été créés pour chaque établissement scolaire, composés de tous les acteurs de la vie de l'enfant, directrices d'écoles, conseiller pédagogique, enseignants, élèves, parents d'élèves, directeurs de CLAE, animations et élus. Ils se sont réunis à plusieurs reprises afin de déterminer les besoins pour chaque structure.

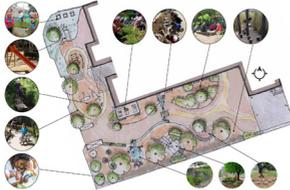
→ QUATRE AXES FONDAMENTAUX

Les cours d'école sont repensées individuellement afin de leur apporter une identité forte et propre à chacune. La végétalisation sera au centre de cette évolution. La nature offre de multiples bienfaits aux enfants, aussi bien physiquement qu'émotionnellement. En effet, il a été démontré que jouer dehors, en pleine nature, permet aux petits de développer leur sens de l'observation, leur compréhension de l'environnement par l'expérimentation, ainsi que leurs cinq sens. L'inclusion est également un des piliers forts du projet avec une répartition équilibrée de l'espace de jeux entre garçons et filles, grands/petits, énergiques/calmes.

→ LES PERSPECTIVES

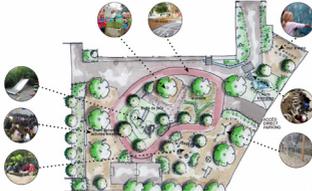
À la suite du travail mené en amont, en transversalité avec les acteurs du projet, le CAUE 95 et les paysagistes d'Art Pais ont présenté les esquisses des futures cours d'écoles lors d'un comité d'embellissement en juin 2022 :

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT



André Farrain

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT (maternelle)



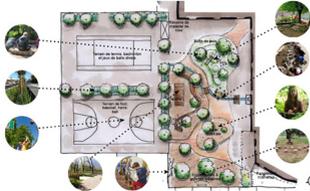
Les Croizettes

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT (élémentaire)



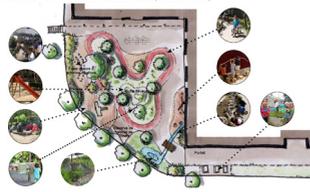
Les Croizettes

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT (élémentaire)



La Louvière

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT (maternelle)



La Louvière

INFOS+

→ UN CONTACT PERMANENT AVEC LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Tout au long de l'année, services municipaux et écoles travaillent main dans la main pour garantir le meilleur accueil des enfants scolarisés à Courdimanche.

En marge des conseils d'école, la Ville organise des rencontres régulières avec les directions d'écoles. Deux fois par trimestre, ces réunions permettent de faire le point sur tous les sujets concernant l'école : prévisions d'inscriptions, projets, travaux, spectacles, manifestations communales... Ces réunions créent des liens et instaurent un dialogue régulier avec les acteurs de la communauté éducative entre chaque vacances scolaires.

→ PARENTS PARTENAIRES

La Ville propose également des réunions avec les représentants de parents d'élèves. Deux conseils de CLAE sont organisés chaque année, en novembre et avril. On y évoque des sujets majeurs comme la restauration scolaire et l'organisation des accueils périscolaires mais c'est aussi une instance d'information sur les projets de la municipalité, l'actualité culturelle... Les parents d'élèves sont régulièrement conviés à déjeuner avec les élus au restaurant scolaire et, si les mesures sanitaires le permettent, une visite de la cuisine centrale sera organisée.

BON À SAVOIR

La Ville propose cette année encore les **rencontres PARENT'AISES** pour le partage d'expériences entre parents. Des formations à la communication non-violente seront aussi proposées aux familles à partir de l'automne. www.ville-courdimanche.fr

BON À SAVOIR

→ LE BUDGET

Pour les enfants de chaque école de la ville, sont attribués notamment :

→ plus de 67 euros alloués par élève et par an (fonctionnement, transport et projets d'école).

→ 8 000 euros attribués au transport vers les piscines

→ En 2022, le montant de l'ensemble des aides de la Ville aux écoles (fonctionnement, transport, projets d'écoles...) est supérieur à 62 000 euros.

→ REMISE DES DICTIONNAIRES ET DES CALCULETTES



Chaque année, les élèves qui passent en CP et 6^e reçoivent un dictionnaire, un roman et des documents afin de leur permettre d'appréhender au mieux un nouveau cycle scolaire ainsi qu'un petit pot de miel issu de la récolte des ruchers de la ville et un sac en tissu réutilisable aux couleurs de Courdimanche. Une façon symbolique et utile de traduire la volonté d'offrir à chaque Courdimanchois les mêmes chances, tout au long de leur scolarité.

Les élèves de CP et de 6^e reçoivent également un guide du petit citoyen et une ardoise.

Pour garantir l'égalité des tous les élèves dans l'apprentissage des mathématiques, la ville de Courdimanche offre à chaque futur 6^e une calculatrice collège.

→ DES ÉCOLES À L'HEURE NUMÉRIQUE

La Ville investit dans les équipements numériques au sein des écoles afin de favoriser l'appréhension de cet univers par les enfants. Des tableaux numériques interactifs (TNI) font maintenant partie du décor des élèves dans toutes les écoles élémentaires. Les trois écoles utilisent des classes numériques mobiles.

Chaque été, des aménagements ont lieu dans chaque groupe scolaire. Les classes élémentaires des trois groupes scolaires sont équipées à 100% en TNI.

La Ville privilégie désormais le remplacement du matériel obsolète.

→ EN CHIFFRES :

→ AUX CROIZETTES :

10 TNI en élémentaire et 50 ipads pour des temps d'apprentissage à la place des classes mobiles
2 TNI pour les classes de maternelle

→ À LA LOUVIÈRE :

8 TNI en élémentaire et 2 classes mobiles
3 TNI pour les classes de maternelle

→ À ANDRÉ PARRAIN :

5 TNI pour l'ensemble des classes élémentaires et 1 classe mobile.

LES VACANCES SCOLAIRES 2022/2023

→ Vacances de la Toussaint :

Du samedi 22 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2023

→ Vacances de Noël :

Du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023

→ Vacances d'hiver :

Du samedi 18 février au lundi 6 mars 2023

→ Vacances de printemps :

Du samedi 22 avril au mardi 9 mai 2023

→ **Fin des cours** : samedi 8 juillet 2023

À NE PAS MANQUER EN 2022/2023

→ Animations de Noël

→ Carnaval

→ Cultivons la biodiversité

→ Fête de la musique

→ Fête nationale

→ Plaine de jeux

Autour de l'école



→ CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS

Nombre d'activités de loisirs, sportives ou culturelles, diversifiées et adaptées à l'âge des enfants, sont proposées à Courdimanche. À l'accueil de loisirs comme à l'Antenne Jeunes, c'est un véritable projet éducatif qui est mis en oeuvre pour contribuer à l'épanouissement de chaque enfant.

Dans les structures d'accueil, les ateliers proposés et l'organisation de la vie quotidienne sont pensés pour contribuer à l'éveil culturel et sportif ainsi qu'à l'apprentissage de la vie en collectivité. Le projet pédagogique de chaque structure s'inscrit ainsi dans la cohérence du projet éducatif de la Ville. Fruit d'un travail avec tous les acteurs des secteurs scolaires et éducatifs, ce projet comprend également le développement des actions culturelles et l'aide aux loisirs en lien avec les associations.

Par ailleurs, les enfants peuvent se dépenser et s'amuser sur les trois aires de jeux courdimanchoises.

ZOOM SUR

> LA DISCIPLINE POSITIVE

Pour la cinquième année consécutive, la municipalité poursuit la formation des agents autour de la discipline positive, dans le but de proposer des outils aux encadrants autour d'une méthode ni permissive ni punitive qui doit permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

Afin de poursuivre le travail de professionnalisation de nos équipes, un nouveau cycle de formation sera organisé au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Des ateliers d'analyse de pratique professionnelle auront également lieu pour toutes les équipes encadrantes, dont le personnel d'office, en 2022-2023.

→ ACCOMPAGNEMENT À L'ANTENNE JEUNES

Pour les adolescents, la Ville propose un espace de travail qui permet aux collégiens de profiter d'un soutien pour leurs devoirs à l'Antenne jeunes.

L'objectif est de les accompagner et de les soutenir dans leur réussite scolaire en leur offrant un cadre de travail adapté et un accompagnement personnalisé. L'accompagnement a lieu tous les jours (sauf le mercredi), de 16h à 18h, et il est entièrement gratuit (après cotisation annuelle de 9,46 euros pour l'ensemble des activités de l'Antenne jeunes). L'inscription se fait directement à l'Antenne Jeunes. Une participation régulière est souhaitable.

→ MOBILISÉS POUR LA RÉUSSITE EDUCATIVE

LA VEILLE ÉDUCATIVE

Le dispositif de veille éducative s'adresse aux familles ayant des enfants de 2 à 17 ans. Il s'agit d'accompagner ceux qui présentent des signes de fragilité ou qui risquent de rencontrer des ruptures dans leur parcours.

Pour accompagner les familles dont un ou des enfants présentent des signes de fragilité ou qui risquent de rencontrer des ruptures dans leur(s) parcours, la ville met en œuvre « une cellule de veille éducative ». Cette démarche permet de coordonner l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire : Éducation nationale, animateurs, travailleurs sociaux, famille... pour un accompagnement bienveillant et pour trouver des solutions ensemble...

→ LES ACCUEILS DU MATIN ET DU SOIR

En fonction des besoins des familles et pour mieux accompagner les enfants dans leur scolarité, ils sont accueillis avant et après l'école dans chaque groupe scolaire.

→ **L'accueil préscolaire** : les enfants (maternelle et élémentaire) sont accueillis le matin de 7h à 8h20
Accueil méridien : de 12h à 13h50 les enfants sont accueillis par les animateurs avant et après la prise de leurs repas.

→ **L'accueil postscolaire** : les enfants (maternelle et élémentaire) sont accueillis le soir de 16h30 à 19h.
Pour les écoliers comme pour les collégiens, des temps d'accompagnement aux leçons sont organisés après les cours. À partir du collège, les jeunes peuvent se retrouver à l'Antenne jeunes. Ils y sont accueillis par l'équipe d'animation du lundi au vendredi de 15h à 18h30 et le mercredi de 14h à 18h.



→ LA RESTAURATION SCOLAIRE

Tous les jours, environ 600 repas sont servis. En moyenne, 65% des élèves des écoles bénéficient du service de restauration municipale. Le prix d'un repas varie entre 0,74€ et 6,60€ en fonction de votre quotient familial. Le coût réel pour la collectivité est quant à lui de l'ordre de 9,90€. Il comprend le repas fourni ainsi que les frais des personnels de restauration et d'encadrement.



→ REPAS À 4 COMPOSANTS

À la rentrée de septembre 2022, la Ville expérimentera le passage des repas à 4 composants. Les menus seront ainsi répartis : entrée ou dessert, plat protidique, légumes ou féculents en accompagnement et produit laitier. Les règles nutritionnelles seront respectées tout en préservant l'équilibre alimentaire qui reste identique mais réparti différemment. L'avantage de cette nouvelle assiette est avant tout d'éviter le gâchis. En effet, à la suite d'une première expérimentation, il a été observé que la part des produits consommés est plus importante. Les enfants peuvent se resservir s'ils le souhaitent et les repas répondent à leurs besoins.



AU MENU

→ DES REPAS FLEXI-VÉGÉTARIENS (MANGER MOINS DE VIANDE)

Si les repas végétariens étaient déjà proposés dans nos menus deux fois par mois (en plus de pains bio et d'un composant bio à chaque repas), la ville a souhaité aller plus loin dans la démarche. Ainsi, depuis janvier 2018, les enfants ont la possibilité de choisir soit un repas classique soit un repas flexi-végétarien (oeuf et poisson, protéines d'origine végétale).

Manger moins de viande a un double intérêt : pour la santé individuelle de nos enfants et pour protéger notre planète. Et c'est un véritable rééquilibrage du modèle alimentaire.

→ LE TRI DES DÉCHETS

Toutes les structures municipales sont équipées de poubelles jaunes afin de trier le papier du reste des ordures. Les chariots du personnel d'office sont équipés en conséquence afin d'avancer vers une gestion des déchets de plus en plus responsable et protectrice de l'environnement.



BON À SAVOIR

→ UN ACCUEIL POUR TOUS

Pendant les vacances scolaires, tous les Courdimanchois se retrouvent à l'accueil de loisirs des Croizettes ou de la Louvière.

→ LE CINÉMA À LA MELC

La Ville propose un cycle de projections de films d'animation à la MELC tout au long de l'année, en partenariat avec l'association Ecran VO. **La prochaine séance se tiendra le vendredi 21 octobre à 18h à la MELC.**

BON À SAVOIR

→ L'AIDE AUX LOISIRS

Déduction de 45€ par les associations partenaires sur l'inscription à une activité culturelle ou sportive pour chaque enfant dont la famille est éligible à l'allocation de rentrée scolaire versée par la CAF.

UN ESPACE DE JEUX

→ UN ESPACE DE JEUX MONTESSORI

La municipalité a souhaité ouvrir un lieu dédié à l'accueil de enfants entre 0 et 6 ans autour du jeu, gratuit et ouvert à tous. Tous les mardis, les parents et les enfants de 0 à 6 ans sont accueillis par un intervenant spécialisé du jeu autour de la pédagogie Montessori, au sein de la Maison de la Petite Enfance. Les enfants doivent être accompagnés d'un de leurs parents.

Info + : 01.30.27.30.90

→ DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

DES STRUCTURES POUR TOUS LES ÂGES

Ces accueils reçoivent une habilitation du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Val-d'Oise (SDJES).



→ Les accueils de loisirs et d'apprentissage

Lieux de socialisation encadrés par des animateurs qualifiés, l'accueil de loisirs donne aux enfants de 3 à 11 ans l'occasion de se retrouver autour d'activités récréatives et éducatives, favorisant l'expérimentation et la créativité.

Pour fréquenter les centres de loisirs, il suffit d'être inscrit administrativement auprès du service éducation.

Une fiche sanitaire de liaison vous a été transmise en fin d'année scolaire. Pour que votre enfant participe aux accueils périscolaires et extrascolaires, vous devez obligatoirement venir avec le document complété et signé. En cas de non présentation de la fiche sanitaire, le directeur du CLAE ou des accueils périscolaires vous fournira un document vierge à nous faire parvenir dans les plus brefs délais.

→ L'Antenne Jeunes

La Ville propose aux collégiens un lieu d'accueil, encadré par deux animateurs diplômés, pour se retrouver, échanger, partager des moments agréables et pratiquer des activités ludiques et éducatives. Un programme d'animation co-construit avec les jeunes est proposé lors de chaque vacances scolaires. L'adhésion se fait après réception du dossier d'inscription et de la cotisation annuelle de 9,46 euros.

Vos démarches



→ VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

Dans une logique de service public, la qualité d'accueil en direction des enfants comme des parents est primordiale. C'est un engagement fort de l'équipe municipale.

Ainsi, les agents municipaux sont à votre écoute et à votre service pour vous apporter des réponses adaptées. En lien avec les différents partenaires (Education nationale, Caisse d'allocations familiales...), la Ville entend adapter au mieux les services proposés aux familles. Une grille de quotient familial, renouvelée chaque année, régit les tarifs des prestations des services publics.

Pour rappel, le quotient familial détermine votre barème tarifaire pour chaque activité fréquentée, en tenant compte des ressources de votre foyer et de sa composition. Ainsi, il permet à tous, l'accès aux activités municipales grâce à une tarification adaptée à la situation de chaque famille. Cette évolution équitable et accessible garantit à tous les usagers des services publics une participation financière déterminée en fonction des revenus de chaque famille.

BON À SAVOIR

DIRECTION DE L'ÉDUCATION, DE LA PETITE ENFANCE ET DES SOLIDARITÉS

Accueil MELC (Maison de l'Education des
Loisirs et de la Culture)
64, bd des Chasseurs
01.30.27.30.90

Vos interlocuteurs :

→ Aurelia Mouraud, Directrice de
l'Education, de la petite enfance et des
solidarités
01.30.27.30.95

→ Véronique Gourdin-Duprey, référente
associative et assistante administrative
01.30.27.30.92

→ Mark Davison, Directeur du CLAE
André Parrain, coordinateur scolaire et
périscolaire
01.34.46.03.30

SERVICE DES RÉGIES

Ouvert tous les mercredi de 14h à 17h
01.30.27.30.93
regie@ville-courdimanche.fr

INSPECTION ACADÉMIQUE

Circonscription de l'Hautil
Immeuble le Président
2A, Av. des Arpents -
95525 CERGY-PONTOISE CEDEX
ASSOCIATION INDÉPENDANTE DE
PARENTS D'ÉLÈVES

Place du Ponceau
95000 Cergy
01.30.31.12.45
courrier@aipe95.asso.fr
aipe95.asso.fr

FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES (FCPE)

5 place des Linandes
95000 Cergy
01.30.32.67.67
fcpe95.cdpe@wanadoo.fr
fcpe95.com

→ LES INSCRIPTIONS AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

Restauration scolaire, accueils pré et postcolaires,
pôle leçon, accueil de loisirs... L'inscription s'effectue
automatiquement dès lors que l'enfant est inscrit à
l'école. Début septembre, une fiche d'information vous
est transmise afin de vérifier et de mettre à jour vos
données, si besoin.

LES PIÈCES À FOURNIR

→ justificatif de domicile datant de moins de trois mois
→ présentation du carnet de vaccination de chaque
enfant

→ présentation du livret de famille

**Les familles doivent faire calculer leur quotient familial
chaque année au service des Régies à la MELC.**

**Pour le quotient 2023, la période de calcul sera du 3 octobre
au 16 décembre 2022.**

Pour la restauration scolaire, des modifications sont
possibles sans facturation, jusqu'à 9h du matin auprès
des équipes périscolaires, des enseignants et ATSEM.
Chaque mois, vous recevez une facture basée sur les
consommations réelles et les repas non décommandés
avant 9h.

→ LES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS EN LIGNE

Les règlements intérieurs des accueils péris-
colaires et de loisirs sont disponibles sur le site
internet de la Ville. Horaires, conditions d'accès
mais aussi alimentation, hygiène, facturation...
Vous y trouverez de nombreuses précisions
quant aux conditions d'accueil de vos enfants.
www.ville-courdimanche.fr



BON À SAVOIR



→ LA PARTICIPATION FAMILIALE

Le coût des services est modulé en fonction des ressources familiales : c'est le principe du quotient familial. Les tarifs et les quotients sont révisables chaque début d'année et applicables au 1^{er} janvier. Pour bénéficier de tarifs adaptés à vos ressources, il est nécessaire de faire calculer votre quotient.

Les personnes ne fournissant pas les informations nécessaires au calcul du quotient familial se verront appliquer le tarif maximum et ce par défaut, jusqu'à régularisation.

LES PIÈCES À FOURNIR

Les documents suivants sont à présenter :

- avis d'imposition ou de non-imposition de l'année précédente
- originaux des trois derniers bulletins de salaire de chaque personne en activité ou dernier justificatif Assedic ou RSA (si la situation professionnelle a évolué)
- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- avis ou attestation de paiement des prestations de la CAF
- avis de paiement de pension alimentaire
- certificat de scolarité de l'année en cours pour les enfants de plus de 16 ans
- RIB et autorisation de prélèvement (si choix du prélèvement automatique)
Toute modification de situation en cours d'année pourra être prise en compte sur présentation du ou des documents correspondants.

RÈGLEMENT DES FACTURES

- par prélèvement automatique
- par Carte Bleue (y compris au portail famille)
- par chèque bancaire/postal à l'ordre du régisseur de recettes
- en espèces directement à la régie les jours d'ouverture
- en tickets CESU (hors restauration scolaire)

→ NOUVEAU PORTAIL FAMILLE

Entièrement repensé pour mieux s'adapter à votre mode de vie, le nouveau portail famille permet d'effectuer toutes ses démarches en ligne sur son espace personnel sécurisé :

- Les paiements en ligne
- Suivre la totalité des consommations et du solde de compte
- Visualiser le planning de présence d'un enfant à ses diverses activités
- Consulter les informations.
- Vue d'ensemble de votre dossier familial.

Rendez-vous sur votre nouveau portail famille :

www.famille.ville-courdimanche.fr

→ COMMENT LE QUOTIENT FAMILIAL EST-IL CALCULÉ ?

Établi en fonction des ressources de la famille, le prix des prestations est calculé avec le quotient familial.

Ce dernier est déterminé selon le calcul

$$\text{QUOTIENT} = \frac{\text{ressources} * \text{annuelles}}{\text{nombre de parts} *}$$

* RESSOURCES
montant imposable

12
+ allocations diverses
(CAF, pensions...)

* ATTRIBUTION DES PARTS
parents = 1 part par parent
parent isolé = 2 parts
enfants = 1 part par enfant

Votre portail famille

Simplifier vos démarches :
un service sécurisé est dédié aux
usagers des services municipaux.

www.famille.ville-courdimanche.fr

VILLE
COURDIMANCHE



Que pouvez-vous faire dans votre espace famille ?

- Consulter votre fiche famille, modifier vos coordonnées et signaler tout autre changement sur votre dossier

- Consulter et régler à tout moment vos factures liées aux différents services, accueil de loisirs et petite enfance

- Éditer votre relevé annuel de situation pour compléter votre déclaration d'impôt

- Consulter les modalités d'accès à l'ensemble des prestations périscolaires

Opération Fournitures scolaires

Plus nombreux, on est plus forts !

Grâce à cette opération mise en place par la Ville, de nombreuses familles courdimanchoises ont bénéficié de kits de fournitures scolaires à des tarifs attractifs !

À LA CLÉ :

Des tarifs attractifs

Une simplification des courses de rentrée

Un gain de temps pour toutes les familles